

À partir des conditions d'engagement possibles, le GCA (2S) Jean-Paul PERRUCHÉ nous propose une réflexion sur les nombreux facteurs et limites à prendre en compte pour envisager l'outil de défense dont doit se doter la France.

L'espoir d'un monde apaisé dans un multilatéralisme consensuel qui semblait devoir s'imposer à la fin de la guerre froide paraît aujourd'hui bien révolu. Les bouleversements causés par une mondialisation économique non encadrée par une gouvernance politique ont profondément affecté les équilibres sociaux et internationaux. En ont résulté des crises profondes au sein et entre les États, marquées par la résurgence des réflexes identitaires, des nationalismes et du terrorisme. La montée en puissance de la Chine et d'autres pays émergents, défie la domination des États-Unis et plus largement de l'Occident, fait monter les tensions, génère une nouvelle course aux armements et accroît le risque de conflits armés plus durs.

Cette perspective impose de mieux anticiper les situations de conflits de haute intensité, qui pourraient en découler et d'identifier les modes d'action auxquels l'Europe et la France devraient se préparer. La *Revue stratégique* de 2017 fixe un objectif ambitieux : « ...un modèle d'armée complet et équilibré est indispensable ! Ce modèle doit disposer de l'ensemble des aptitudes et des capacités nécessaires pour atteindre les effets militaires recherchés sur la totalité du spectre des menaces et des engagements possibles, y compris les plus critiques. Il doit notamment permettre de s'engager en opérations de haute intensité dans les milieux terrestre, maritime, aérien, et d'agir dans l'espace numérique. » Il reste à expliciter comment satisfaire cet objectif dans le contexte sécuritaire actuel.

Nature des futurs conflits pouvant donner lieu à des affrontements de haute intensité

Un conflit majeur se caractérise par l'importance des enjeux qui le sous-tendent, mais aussi par la dimension et la nature des affrontements armés auxquels il donne lieu. Il y a généralement un lien direct entre l'importance des enjeux et l'intensité des conflits armés. La haute intensité d'un conflit a une valeur relative, qui n'a pas de définition précise, mais nous considérerons ici que ce terme s'applique à des confrontations entraînant la mise en œuvre de moyens performants en qualité (technologie) et importants en quantité. À noter que la conduite d'un combat de haute intensité par une seule partie (États-Unis en Irak en 1990 et en 2003) est un avantage décisif de supériorité militaire, mais ne caractérise pas un conflit majeur et ne permet pas forcément d'atteindre l'objectif politique. Le rapport de forces entre adversaires reste donc un critère essentiel d'appréciation de l'intensité d'un conflit armé.

S'agissant des enjeux, ceux-ci doivent être d'abord appréciés en fonction de leur importance

géopolitique. Le déclenchement de conflits armés de grande ampleur résulte toujours de la conviction fondée ou non, rationnelle ou idéologique, d'au moins une des parties, que la guerre est le meilleur (voire le seul) moyen de gagner des avantages significatifs par rapport à une situation, du moment ou prévisible, jugée insatisfaisante ou dangereuse. L'estimation des bénéfices espérés lors d'une entrée en guerre par ceux qui la déclenchent l'emporte toujours sur les risques encourus et son coût.

Dans les régimes autoritaires ou dictatoriaux, l'enjeu d'une guerre externe peut être le maintien au pouvoir des dirigeants. Quoiqu'il en soit, un seul pays qui déclenche une guerre en contraint généralement plusieurs autres, adversaires ou alliés à s'y engager, même s'ils ne le souhaitent pas. L'issue de la guerre devient alors un enjeu pour tous.

Mais les conflits armés suivant leur propre dynamique, des conflits au départ mineurs, peuvent dégénérer en conflits de haute intensité par un effet d'engrenage. Ce fut le cas des deux conflits mondiaux du XX^e siècle.

Quant à la forme des futurs éventuels conflits armés majeurs, depuis la période post-HIROSHIMA et NAGASAKI et la fin du monopole nucléaire américain, le coût d'une guerre totale entre puissances nucléaires est devenu rédhibitoire. C'est pourquoi ces armes ont été considérées jusqu'ici comme des moyens défensifs « *sanctuarisant* » les intérêts vitaux et notamment le territoire des pays qui en possèdent, (effet dissuasif) et non comme des moyens de supériorité opérationnelle. Leur miniaturisation envisagée par certains pays, pourrait théoriquement leur donner une fonction opérationnelle, mais avec un risque important de dérive incontrôlable. C'est pourquoi un conflit majeur de haute intensité avec emploi d'armes nucléaires est quasiment exclu entre puissances nucléaires sur leur territoire, mais également peu probable sur des théâtres extérieurs par crainte d'un engrenage « *clauswitzien* » (la guerre conduit toujours aux modes d'action extrêmes). Le contexte sécuritaire mondial qui découlerait de la prolifération des armes nucléaires pourrait certainement remettre en cause cette improbabilité, mais la nature de tels conflits laisserait alors peu d'enjeu aux affrontements opérationnels classiques et donc à leur intensité. À l'époque de la guerre froide, la phase des combats conventionnels n'était considérée que comme le prélude ou la phase initiale d'une confrontation nucléaire. Elle ne fut donc jamais engagée.

Dans le contexte sécuritaire post-guerre froide, les grandes puissances sont intervenues dans les nombreux pays en crise ou défaillants avec de puissants moyens conventionnels pour renverser des régimes jugés hostiles ou malfaisants (Afghanistan, Kosovo, Irak, Libye...) lutter contre le terrorisme ou pour aider des alliés stratégiques (Syrie), mais en évitant des confrontations directes (Syrie, Ukraine...). Les modes d'action indirects ou plus discrets (hybrides, forces spéciales, cyber...) ont été privilégiés jusqu'ici, mais compte tenu de l'évolution des rapports de forces et la contestation du « *leadership* » américain, le retour de scénarios d'affrontements de haute intensité dans des territoires extérieurs de type Corée (1950) ou Irak plus récemment, ne sont pas à exclure.

Des affrontements conventionnels de haute intensité pourront donc se produire entre des armées conventionnelles de puissances moyennes non-nucléaires (Irak, Turquie, Iran, Arabie saoudite...) qui disposent de capacités militaires de plus en plus puissantes et sophistiquées, soutenues par des puissances extérieures (nucléaires ou pas) avec des moyens

conventionnels. Ils sont aussi envisageables entre grandes puissances et puissances moyennes ; la première guerre du Golfe (1990/91) peut en donner une première représentation. Par exemple, un conflit entre la Turquie et la Syrie soutenue par la Russie ou un conflit préventif entre les États-Unis (aux côtés d'Israël) et l'Iran avant que ce pays ne se dote de l'armement nucléaire, sont des scénarios envisageables. Des engagements de pays européens dans des opérations de stabilisation ou de neutralisation face à des éléments fortement armés de pays de leur voisinage (Afrique, Moyen-Orient) le sont également.

Représentation de la haute intensité dans les conflits du XX^e siècle

C'est à partir de scénarii déduits des situations décrites ci-dessus, dont la liste n'est évidemment pas exhaustive, que l'on peut anticiper la forme que pourraient prendre les affrontements armés dans les conflits majeurs du futur et la place que pourrait ou devrait y tenir la France. C'est une tâche difficile et incertaine, mais néanmoins nécessaire. Comme le disait le Général EISENHOWER : « *Les plans sont généralement inutiles, mais la planification est indispensable !* »

Certains paramètres, comme les cadres d'engagement possibles, permettent de mieux analyser les besoins et les contraintes à partir de ces scénarii.

Au sein de l'OTAN

Le contexte politique ayant évolué et la communauté d'intérêts s'étant effritée dans l'Alliance, la perspective d'engagements de l'OTAN en haute intensité paraît peu réaliste à horizon visible (sans être totalement à exclure). Face à une Russie agressive, le déploiement de capacités opérationnelles de l'OTAN est nécessaire dans les pays frontaliers de la Russie pour empêcher que des interventions hybrides russes les déstabilisent et conduisent à un conflit conventionnel de haute intensité contre eux, mais une confrontation de haute intensité entre la Russie et l'OTAN paraît exclue.

Des interventions hors du théâtre européen, de type Afghanistan ou Irak restent possibles, mais de moins en moins probables compte tenu des divergences d'intérêts et d'approche stratégique au sein de l'Alliance. S'y ajoute la contestation quasi systématique du « *leadership* » américain sur les théâtres de crise par la Russie et la Chine qui fait monter le risque d'affrontement entre grandes puissances.

Face aux menaces du Sud, les intérêts en jeu ne sont pas suffisants pour justifier un engagement américain en haute intensité.

Il reste à se demander si, compte tenu de l'évolution des rapports de forces entre les États-Unis, la Chine et la Russie, des situations pourraient se présenter dans l'avenir où des alliés européens devraient être en mesure de produire l'effort principal sur un théâtre face à un adversaire puissant dans le cadre de l'OTAN ? Cette éventualité semble peu crédible en l'état

actuel de la structure intégrée de commandement de l'OTAN dont le principe de base est le *leadership* américain. L'Opération HARMATTAN contre la Libye en 2011 a montré qu'elle était déjà difficile à réaliser dans des opérations de moyenne intensité.

En outre, en l'état actuel du différentiel de puissance militaire entre les États-Unis et leurs alliés, le rôle des Européens dans les interventions de l'OTAN est toujours subsidiaire par rapport à l'engagement américain qui lui reste décisif, ainsi que l'ont montré les opérations post guerre froide (Golfe 1990, Bosnie-Herzégovine 1995, Kosovo 1999 ou Afghanistan à partir de 2002). Dans ces situations, les Européens avaient un rôle d'accompagnement politique relativisant l'importance de leurs capacités opérationnelles (80 % des frappes sur la Serbie et le Monténégro en 1999 étaient américaines et les deux tiers du contingent déployé en Afghanistan étaient américains). Peu d'alliés se sont engagés dans de véritables opérations de guerre en Afghanistan. Cette situation ne favorise guère la préparation des alliés européens à la haute intensité.

Avec les Européens dans le cadre de l'UE ou en coalition ad-hoc

Cette option n'est réaliste que pour des crises impliquant directement les intérêts de tout ou partie des pays européens, et n'affectant pas les intérêts américains. Il s'agit donc de situations générant des opérations de faible intensité (cf. les opérations de la Politique de sécurité et de défense commune (PSDC) jusqu'ici) ou aux enjeux relativement faibles pour les grandes puissances. Il se pourrait néanmoins que la montée des périls à l'Est et au Sud de l'Europe et le renforcement des armements et des capacités militaires de nombreux pays dans les États périphériques, conduisent à des situations où des pays européens devraient s'engager dans des opérations de haute intensité. Cette perspective justifie la création d'une capacité opérationnelle européenne crédible (armée des Européens ?) qui n'existe pas aujourd'hui mais qui seule pourrait relever ce défi. Ici encore, la coalition de plusieurs pays semble incontournable.

Dans le cadre de l'ONU

Les structures de commandement politiques et opérationnelles de l'ONU ne sont pas adaptées à des engagements de haute intensité. C'est pourquoi cette organisation cherche toujours à déléguer (à partir d'une résolution) la conduite des opérations à risques à une autre organisation internationale ou à un groupe de pays volontaires. Dans ce dernier cas, la responsabilité des opérations incombe implicitement à une nation-cadre, qui doit alors à elle seule en garantir le succès. On voit mal la France prendre une telle responsabilité dans les années à venir.

La France en autonomie

Le contexte sécuritaire mondial rend cette hypothèse peu crédible, En outre, même si la France dispose encore d'un spectre capacitaire relativement complet, l'accroissement des potentiels militaires (quantitatifs et qualitatifs) dans les pays environnant l'Europe et au-delà,

sont tels, que sa capacité à livrer seule contre eux des opérations de haute intensité paraît limitée.

À l'évidence, le cadre d'engagement est un élément conditionnant pour évaluer les capacités à réaliser par la France dans la perspective d'engagements de haute intensité. Dans le contexte actuel, l'engagement en coalition semble obligatoire, le cadre européen devant être privilégié compte tenu des intérêts communs créés dans l'UE.

Toute étude sur des engagements de haute intensité doit aussi inclure les paramètres suivants :

- l'identification des buts de guerre et la mise en cohérence entre effets politiques attendus et objectifs pour les armées dans les principaux scénarios de confrontation de haute intensité envisageables, prenant en compte les potentiels de forces militaires des adversaires éventuels de la France sur les théâtres d'engagement les plus vraisemblables ;
- l'adéquation des formes de guerre aux buts de guerre : de la stratégie à la tactique et aux technologies (coût/performance des facteurs de supériorité opérationnelle) ;
- la nature et l'étendue des zones de guerre ;
- la multiplicité des domaines de combat (Terre, Air, Mer, Cyber, Espace...) ;
- le volume de troupes et de moyens à engager dans les différents types de scénarios par rapport aux effets escomptés ainsi que la durée et le coût des opérations ;
- la problématique de la logistique ;
- les conséquences humaines et matérielles (pertes au combat, infrastructures) en regard du soutien à attendre de la population ; effets médiatiques des opérations militaires.

Comme on peut le voir, si la France doit se préparer à participer à des opérations de haute intensité qui restent possibles, la difficulté est bien d'évaluer la dimension de son effort pour s'y préparer. Ces paramètres et leurs interactions doivent être analysés et approfondis (par les états-majors compétents) afin de définir le rôle, les modes d'action et les capacités militaires nécessaires à développer par la France face à ces situations et les mettre en cohérence avec ses ambitions politiques.

Problématique des ambitions et des engagements possibles de la France dans le contexte de conflits majeurs et de haute intensité

S'agissant de sa défense, la capacité nucléaire de dissuasion de la France la protège certainement d'un conflit armé majeur sur son territoire avec des puissances extérieures. Cela ne suffit pas à la protéger contre des menaces hybrides et des déstabilisations internes de toute nature, mais qui ont peu de chance de requérir l'engagement de capacités militaires de

haute intensité.

En revanche, la défense des territoires français d'outremer loin de la métropole mérite un suivi particulier de l'évolution des menaces par zone conduisant à la définition d'un ensemble de capacités spécifiques et de modes d'actions cohérents avec les capacités économiques et les ambitions politiques de la France. Par ailleurs, les intérêts vitaux de la France ne se limitent pas à son territoire et sa population et concernent notamment son influence politique que justifie sa position de membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies (CSNU), son approvisionnement en ressources et la protection de ses intérêts économiques.

Seule puissance nucléaire de l'Union européenne *post-BREXIT*, son engagement dans la construction d'une indispensable Europe puissance, implique qu'elle joue un rôle moteur dans la mise sur pied d'une capacité opérationnelle conventionnelle de l'Europe apte à la haute intensité, capable notamment de dissuader les intentions agressives de la Russie contre les pays d'Europe orientale, celles d'autres adversaires en Méditerranée et en Afrique et de protéger ses intérêts en Asie.

Si la *Revue stratégique* de 2017 donne des références précises sur la nature des menaces, les besoins de défense et les ambitions de la France, elle n'en fournit pas (contrairement au *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale 2013*) sur les contrats opérationnels, les volumes de forces et de moyens nécessaires à réaliser par chaque armée, notamment pour les engagements de haute intensité. Il revient donc au militaire à partir de scénarios réalistes d'informer régulièrement les dirigeants politiques sur les capacités et limites des Armées afin d'assurer leur adéquation avec les objectifs envisagés par lui.

Le temps n'est plus où les capacités militaires de la France pouvaient être dimensionnées en fonction de celles de ses ennemis voisins ; la difficulté des temps actuels est précisément le manque de repères concrets pour effectuer ce dimensionnement. Les capacités économiques sont un facteur déterminant qui doit servir à la mise en cohérence des capacités avec les ambitions politiques de nos gouvernants.

La préparation à la haute intensité et la recherche de la supériorité conventionnelle sont indispensables pour dissuader des adversaires potentiels agressifs. L'équilibre des forces est essentiel en un temps où les interventions militaires redeviennent un moyen d'action des diplomaties. Se préparer à la haute intensité est sans doute le meilleur moyen de prévenir la guerre.